



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de l'environnement et du développement

Première session
2-4 décembre 2009
Bangkok

**TENDANCES ET PROGRÈS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire)

**INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS
LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document passe en revue les progrès réalisés dans la région depuis la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique pour intégrer la durabilité environnementale dans les politiques de développement, qu'il s'agisse des politiques et du développement institutionnel au niveau national ou de la coopération régionale. Il identifie les priorités, les problèmes et possibilités émergents en matière d'intégration de la durabilité environnementale aux politiques de développement. Il contient une analyse de la pertinence de cette intégration dans le contexte des crises récentes (par exemple crise alimentaire, énergétique ou financière) et des problèmes émergents tels que changements climatiques, sécurité énergétique et sécurité de l'approvisionnement en eau. Il fait ressortir le potentiel d'une intégration systématique et complète de la durabilité environnementale aux politiques de développement et de l'adoption de la croissance verte pour l'obtention d'avantages économiques et sociaux tels notamment que ceux qui ont été mis en évidence par la récente Initiative des Nations Unies pour une économie verte. Étant donné ses liens avec les modes de subsistance, l'emploi et l'accès équitable et durable aux services, la croissance verte offre un potentiel pour favoriser l'inclusion sociale. De plus, en maintenant les pressions dans certaines limites et en renforçant les liaisons positives entre les systèmes sociaux, économiques et écologiques, la croissance verte peut accroître la résilience des pays aux chocs extérieurs, tels que ceux qui sont associés aux crises récentes et aux menaces émergentes. Un renforcement de la coopération régionale est requis pour exploiter ces potentiels.

Le Comité voudra peut-être débattre de ces questions et donner des directives au secrétariat sur l'orientation de ses travaux futurs.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	2
I. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DEPUIS LA CINQUIÈME MINISTÉRIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE.....	4
A. Initiatives au niveau national.....	4
B. Initiatives aux niveaux régional et mondial.....	8
II. INTÉRÊT QUE PRÉSENTE L'INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE	10
III. CONCLUSION.....	20
IV. QUESTIONS À EXAMINER	21

Introduction

1. En mars 2005, avant que ne survienne la crise financière, les perspectives économiques paraissaient relativement brillantes dans la région : cette dernière avait dépassé toutes les autres pour la croissance du PIB au cours des sept années précédentes, et ses économies en développement progressaient au taux moyen annuel de 7 %. Cette tendance reflétait également la performance économique exceptionnelle de l'ensemble de la région au cours des décennies précédentes, principalement sous l'effet de stratégies de croissance induites par les exportations.

2. La région demeurait toutefois confrontée à d'énormes problèmes de développement, notamment du fait qu'elle comptait les deux-tiers des pauvres du monde et des millions de personnes sans accès aux services de base et exposées aux maladies et à des taux de mortalité maternelle élevés. Remédier à ces difficultés par l'accroissement de la croissance économique soulevait un autre problème, plus fondamental : la base de ressources naturelles de la région pouvait-elle absorber indéfiniment les niveaux de production et de consommation que cela impliquait ? En fait, la région allait déjà au-delà de sa capacité de charge et son empreinte écologique dépassait déjà sa bio-capacité, ce qui entraînait un déficit écologique de 0,5 hectare par habitant, contre une moyenne de 0,3 pour le reste du monde¹. De toute évidence, la région ne pouvait se permettre de suivre la voie de développement conventionnelle « la croissance d'abord, le nettoyage plus tard » et devait trouver un autre moyen d'atteindre ses objectifs de développement.

3. C'est dans ce contexte que les ministres de l'ensemble de la région, réunis pour la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, ont opté pour un mode de développement différent. Conscients qu'il était urgent d'intégrer la durabilité environnementale aux stratégies de développement, ils ont adopté le concept de croissance économique écologiquement durable, ou croissance verte, comme stratégie devant permettre à la région de parvenir à un développement durable.

¹ Fonds mondial pour la nature, *Asia-Pacific Living Planet Report 2005*.

4. Aujourd'hui, alors que la région chancelle d'une crise à l'autre (crises énergétique, alimentaire, financière), et se rend compte que les menaces environnementales constituent des problèmes de développement majeurs (changements climatiques et sécurité de l'approvisionnement en eau et en énergie, par exemple) les raisons d'intégrer la durabilité environnementale aux stratégies de développement se révèlent plus impérieuses que jamais.

5. La crise financière la plus récente a conduit de nombreux gouvernements à réagir comme ils ne l'avaient jamais fait jusque là et à établir pour la première fois un lien explicite entre environnement et développement économique. Bon nombre des programmes de relance adoptés à l'échelon national pour faire face à la crise comportent des stratégies vertes. On a reconnu en effet que souvent les crises étaient, au moins partiellement, attribuables à des modes de consommation et de production non durables mais fermement établis. On se rend également mieux compte que durabilité environnementale et croissance économique ne sont pas incompatibles et que l'investissement dans la durabilité environnementale peut avoir des effets favorables non seulement sur l'environnement mais aussi sur l'économie et sur l'emploi.²

6. Ce sont là des signes encourageants, mais il reste encore beaucoup à faire pour donner effet à la réorientation requise en faveur de modes de consommation et de production durables. Il est nécessaire d'incorporer les principes du développement durable à long terme dans les interventions à court terme et d'assurer une intégration plus complète et plus systématique de la durabilité environnementale dans les stratégies de développement socioéconomique. Simultanément, il importe de définir les politiques qui favorisent l'inclusion sociale et sont favorables aux pauvres.

7. Tout comme la région de l'Asie et du Pacifique a été la première à prendre conscience de la nécessité de modifier les modes actuels de développement et à adopter la croissance verte comme stratégie de développement à la cinquième Conférence ministérielle – anticipant une manière de voir qui se répand rapidement dans le monde – la région a maintenant la possibilité de jouer un rôle de chef de file dans la transition mondiale vers un développement plus écologiquement durable et socialement inclusif.

8. Aux termes de son mandat, le Comité de l'environnement et du développement doit examiner et analyser les tendances régionales, déterminer les priorités et les problèmes émergents, et encourager le dialogue régional sur l'intégration de la durabilité environnementale dans la politique de développement; traiter des politiques et stratégies de gestion et d'utilisation durables des ressources en eau, et promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et une utilisation viable des ressources énergétiques.³ La première session du Comité offre aux États membres une occasion appropriée d'examiner et d'analyser les tendances, de déterminer les priorités et les problèmes émergents et de promouvoir le dialogue régional pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques de développement, en prévision de la soixante-sixième session de la Commission et de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

9. Le présent document examine les progrès accomplis par la région dans l'intégration de la durabilité environnementale aux politiques de développement depuis la cinquième Conférence ministérielle, qu'il s'agisse de l'intégration des politiques et du développement institutionnel à l'échelon national, ou de la coopération régionale.

² Steve Bernard, Shyamantha Asokan, Helen Warrell and Jeremy Lemer, "The greenest bail-out?", *The Financial Times*, 2 mars 2009, consulté sur le site www.ft.com/cms/s/0/cc207678-0738-11de-9294-000077b07658.html le 28 septembre 2009.

³ Voir Résolution 64/1 de la Commission, en date du 30 avril 2008, annexe I, par. II.8 (a)-(c) et annexe II, par. 4.

Il définit également les priorités et les problèmes et possibilités émergents de cette intégration et soumet un certain nombre de questions au Comité pour examen. Le Comité souhaitera sans doute aussi donner ses directives au secrétariat pour l'orientation de ses travaux futurs.

I. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DEPUIS LA CINQUIÈME MINISTÉRIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

10. Depuis la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, les États membres ont réalisé des progrès encourageants pour intégrer la durabilité environnementale aux politiques de développement et adopter la croissance verte, et un certain nombre d'entre eux travaillent activement à la réalisation de ces objectifs à l'échelon national et dans le cadre d'initiatives régionales. La région se situe également à la pointe des efforts faits pour redéfinir les modes de développement infrastructurel de manière intégrée et soucieuse de l'environnement.

A. Initiatives au niveau national

11. Sont présentées ici diverses initiatives prises par les États membres pour intégrer la durabilité environnementale aux politiques de développement et adopter la croissance verte. Ces initiatives constituent des exemples de mesures prises dans la région depuis la Conférence ministérielle; l'exposé ci-après n'étant ni complet ni exhaustif, les États membres sont encouragés à informer le Comité des politiques, programmes et initiatives qu'ils ont adoptés et qui sont en rapport avec ce point de l'ordre du jour.

12. Le Gouvernement cambodgien a créé un secrétariat national de la croissance verte sous les auspices du Ministère de l'environnement, ainsi qu'un groupe de travail interministériel de la croissance verte. La création d'un tel mécanisme institutionnel par le Vice-Premier Ministre reflète la nécessité d'une approche intersectorielle et d'une collaboration interministérielle pour l'adoption de la croissance verte dans tous les secteurs de l'économie. Grâce à ces arrangements institutionnels et avec l'assistance technique de la CESAP, le Gouvernement procède à l'élaboration d'une feuille de route nationale pour la croissance verte, qui devrait être adoptée d'ici à la fin de l'année. Les domaines prioritaires de cette feuille de route sont notamment l'agriculture durable, la sylviculture durable, la gestion durable des ressources en eau, le transport durable, la gestion des déchets et un programme pour la promotion d'écovillages.

13. Conscient des réalités de la situation nationale, le Gouvernement chinois attache une grande importance à la croissance économique durable, et fait de l'économie des ressources et de la protection de l'environnement des politiques nationales fondamentales. Il a pris des mesures pour développer l'économie circulaire, l'économie verte et la protection de l'environnement, et continue à apporter des ajustements à ses structures industrielles, à améliorer leur rendement énergétique et à développer l'utilisation d'énergies propres et renouvelables pour favoriser activement une économie peu génératrice de carbone. Le Gouvernement a adopté un certain nombre de textes législatifs et règlements-cadres ainsi que des programmes et initiatives destinés à appuyer les objectifs ainsi fixés. On trouvera dans l'encadré ci-après un aperçu de certaines de ces mesures. Parmi les résultats obtenus, la consommation d'énergie par unité de produit intérieur brut (PIB) a baissé de 10,1%, tandis que les émissions de dioxyde de soufre et la demande chimique en oxygène ont diminué respectivement de 8,95% et de 6,61% de 2005 à 2008, pendant les trois premières années du onzième Plan quinquennal.

Quelques mesures prises par le Gouvernement chinois pour intégrer la durabilité environnementale dans la politique de développement

Le Gouvernement a adopté un certain nombre de textes législatifs-cadres telles que la loi sur la promotion de l'énergie circulaire, la loi sur l'énergie renouvelable, la loi relative à la conservation de l'énergie, la loi sur la lutte contre la pollution de l'eau, la loi sur l'évaluation de l'impact environnemental, la loi sur la prévention et le contrôle de la pollution par les déchets solides, et la loi sur la promotion d'une production plus propre.

Le Gouvernement a également adopté un certain nombre de politiques visant à :

- Promouvoir le changement dans le mode de développement économique et l'ajustement économique structurel, et la conservation des ressources énergétiques.
- Inclure des objectifs contraignants pour la consommation d'énergie par unité du PIB dans le Onzième plan quinquennal.
- Accroître les dépenses d'équipement pour le développement d'énergies nouvelles et renouvelables, notamment l'énergie hydro-électrique, l'énergie solaire, les biogaz et autres sources d'énergies à faible teneur en carbone dans les régions rurales.
- Encourager des réformes en matière de tarification et de budgétisation à l'appui de la conservation des ressources énergétiques.
- Établir un système d'application obligatoire pour les achats par les services officiels de produits permettant des économies d'énergie.

Les principaux programmes et initiatives liés aux objectifs précités sont les suivants :

- Investissements dans 10 grands projets d'économie d'énergie, d'économie circulaire et de contrôle de la pollution industrielle, ainsi que dans des projets de vulgarisation de technologies écologiques.
- Projet de Huimin pour la fourniture de subventions budgétaires à des produits faibles consommateurs d'énergie dans 10 catégories, notamment climatiseurs, réfrigérateurs, téléviseurs et machines à laver.
- Doubles avantages pour l'achat d'un véhicule de remplacement avec reprise d'un véhicule périmé ou fortement polluant.
- Projet Golden Sun pour la production industrielle d'énergie photovoltaïque domestique et son développement à grande échelle et assistance financière pour des programmes de vulgarisation auprès de projets de production d'énergie non photovoltaïque.
- Amélioration de la politique de tarification de l'énergie renouvelable afin de rendre l'électricité de sources renouvelables plus compétitive, et promotion d'une réforme de la tarification de l'eau.

14. Le Gouvernement indien a pris plusieurs mesures pour réduire l'intensité énergétique de l'économie, notamment dans les secteurs industriels gros consommateurs d'énergie, tels que le ciment, l'acier, les engrais et l'aluminium. De ce fait, l'intensité énergétique du PIB a diminué de 36 % entre 1972 et 2003. Au vu des problèmes émergents, tels que l'urbanisation rapide, les autorités s'emploient également à promouvoir des transports publics à haut rendement énergétique et des bâtiments verts. Elles promeuvent également les énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne, ainsi qu'un programme national d'énergie solaire.

15. La nouvelle stratégie globale adoptée par la province d'Aceh, Indonésie, pour reconstruire l'économie à la suite du tsunami de décembre 2004 et après trente années de conflits pour l'indépendance est centrée sur la durabilité environnementale. La Stratégie verte pour le développement économique et l'investissement dite « Aceh Green » intègre la durabilité environnementale par le biais du recours à l'énergie renouvelable et de la gestion de l'utilisation des terres, du développement communautaire, du commerce et de la conservation. Les stratégies de développement économique mettront l'accent sur l'énergie propre, l'utilisation durable des terres pour la production de divers produits de base, la pêche écologiquement viable, le reboisement et la lutte contre le déboisement. Une politique rendant payants les services écosystémiques permettra l'apport d'encouragements à la gestion durable des terres.

16. La République de Corée a adopté récemment une conception et stratégie nationales pour la croissance verte à faible émission de carbone. Elle a également adopté pour promouvoir l'industrie verte une stratégie comportant les trois volets suivants : tout d'abord des mesures réglementaires de conservation de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables, y compris un resserrement des normes d'efficacité énergétique et l'imposition aux fournisseurs d'électricité d'un ensemble de normes relatives à l'énergie renouvelable; deuxièmement, la promotion d'investissements dans les technologies énergétiques vertes en tant que moteur de croissance, y compris les technologies à haut rendement énergétique et les nouvelles technologies; troisièmement, la transformation des industries traditionnelles, notamment l'industrie automobile, la construction navale, la sidérurgie et l'industrie des semi-conducteurs, y compris la mise au point de produits verts tels que les voitures hybrides et les semi-conducteurs faibles consommateurs d'électricité.

17. Le Gouvernement malaisien a identifié trois domaines principaux pour l'adoption d'une croissance verte qui permettrait la création de synergies entre les objectifs économiques et environnementaux : a) découpler la croissance du PIB de la consommation énergétique grâce à un meilleur rendement énergétique et à l'accroissement de la productivité; b) promouvoir les industries faisant appel aux connaissances et à l'innovation et c) développer l'énergie renouvelable pour la sécurité énergétique. Les politiques dans ces domaines auraient également pour objectif de réduire la pauvreté, par exemple par la promotion de l'énergie renouvelable pour le développement rural.⁴

18. Le Gouvernement philippin a estimé que la croissance verte constituait la solution de deux des grands problèmes qu'il rencontre actuellement: la crise financière et les changements climatiques.⁵ Pour créer l'environnement propice nécessaire, il a adopté un certain nombre de lois de référence, en particulier la loi récente sur l'énergie renouvelable. Les formes d'énergie renouvelables représentent déjà 33 % de l'approvisionnement énergétique national, mais avec le vaste potentiel du pays en matière d'énergie géothermique, les autorités s'emploient à accroître cette proportion. De plus, elles ont adopté un programme d'achats verts et en encourage les entreprises vertes. Les Philippines ont également pris des mesures pour encourager activement la croissance verte à l'échelon régional en organisant la Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie, qui s'est tenue à Manille du 9 au 11 septembre 2009.

⁴ Mat Aron Deraman, Sous-secrétaire pour la science, la technologie et l'innovation, Malaisie, déclaration présentée à l'East Asia Climate Forum, Séoul, 29 mai 2009.

⁵ Jose L. Atienza, Jr., Secrétaire du Département de l'environnement et des ressources naturelles, Philippines, allocution d'ouverture prononcée à la Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie, Manille, 9-11 septembre 2009.

19. D'autres pays procèdent également à l'intégration d'éléments de la croissance verte dans leurs politiques de développement. Ainsi, le Kazakhstan a inclus certains éléments de l'approche fondée sur la croissance verte dans la stratégie nationale de développement durable qui a été adoptée par l'Assemblée nationale en janvier 2007, et la Thaïlande prépare une réforme budgétaire qui comportera notamment une taxe verte destinée à favoriser les transports publics.

20. Face à la crise financière récente, les gouvernements de la région ont promulgué des ensembles de mesures pour la relance économique afin de réduire l'impact de la crise sur l'économie réelle et sur la société. Il s'agit notamment de mesures types visant par exemple à accroître les dépenses de consommation, à créer de l'emploi ou à investir dans l'infrastructure. Pour la première fois cependant, un certain nombre de ces stratégies comportent des mesures vertes, les investissements étant orientés vers des secteurs tels que les énergies renouvelables, le rendement énergétique, le transport durable, et la gestion et le recyclage des déchets. On trouvera au tableau 1 un aperçu du contenu écologique de certains ensembles de mesures de relance économique.

Tableau 1. Éléments verts de certains programmes nationaux de relance

	Australie	Chine	Japon	République de Corée
Montant total des éléments de relance verte pour la période prévue (en milliards de dollars des États-Unis)	5,8	51	12	36,28
Proportion des éléments verts dans l'ensemble des programmes de relance (en pourcentage)	21,48	8,7	1,62	81
Part des éléments de relance verte dans le PIB (en pourcentage)	0,73	1,18	0,28	3
Nombre total d'emplois verts escomptés	160 000	1 500 000	1 000 000	960 000
Montant total des réductions d'impôts pour la croissance verte (en milliards de dollars des États-Unis)			3,1	10,17
Montant total des investissements dans l'infrastructure verte (en milliards de dollars des États-Unis)	5,8	30,07		24,21

Source : Notes d'information de l'Organisation internationale du travail établies à partir de différentes sources.

21. Bien que la nature et l'ampleur des éléments verts des programmes de relance adoptés par chaque pays puissent varier, le fait que des mesures en faveur de la croissance verte y soient explicitement incluses indique que deux besoins importants ont été reconnus : tout d'abord, la nécessité d'intégrer la durabilité environnemental dans la politique économique, et deuxièmement, la nécessité d'établir un lien entre les objectifs de croissance économique à court terme et les objectifs de développement

durable à long terme. Cela traduit un changement dans l'état d'esprit de nombreux responsables des politiques officielles de la région, ce qui est très encourageant. Il reste encore beaucoup à faire toutefois pour réaliser la transition nécessaire vers une économie verte à faible intensité de carbone. En particulier il est nécessaire de procéder à une intégration plus complète et plus systématique de la durabilité environnementale dans les stratégies de développement socioéconomique.

B. Initiatives aux niveaux régional et mondial

22. L'Initiative de Séoul pour une croissance économique écologiquement durable (Croissance verte) a été lancée par la République de Corée à la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005) pour traiter les grands problèmes de principe liés à la croissance verte énoncés dans le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2006-2010) adopté par la Conférence. Cette Initiative prévoit un cadre de coopération régional pour la croissance verte et met l'accent sur les concertations, le renforcement des capacités et la constitution de réseaux. Le réseau de l'Initiative de Séoul pour la croissance verte, dont les membres sont des pays de la région de l'Asie et du Pacifique, facilite la mise en œuvre de l'Initiative de Séoul et ses activités, qui sont centrées sur trois éléments : a) un forum annuel de concertation sur les politiques ; b) un programme de renforcement des capacités et c) l'exécution de projets pilotes.

23. Depuis son adoption, l'Initiative de Séoul a donné lieu à quatre forums qui ont permis aux États membres d'examiner les grands problèmes et priorités émergents en matière d'environnement et de développement, à savoir : a) l'infrastructure durable ; b) l'application des instruments économiques ; c) la consommation et la production durables pour faire face aux changements climatiques et d) la promotion de l'industrie verte. L'Initiative de Séoul a également eu pour effet de renforcer les capacités des pays membres grâce à son programme de formation de dirigeants, qui a permis de former plus d'une centaine de responsables des politiques de 30 pays. Enfin, l'Initiative a donné lieu au lancement de sept projets pilotes dans six pays de la région pour tester la mise en œuvre d'un certain nombre d'options de croissance verte dans les pays en développement, en tirer des enseignements et dégager des modèles pouvant être reproduits.

24. Le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC) a été lancé en 1993 en tant que mécanisme intergouvernemental sous-régional de coopération pour traiter les problèmes de l'environnement dans cette sous-région. Il a permis de développer la coopération régionale pour aborder des problèmes particuliers de l'environnement tels que la pollution atmosphérique transfrontière et la conservation de la nature. Il a modifié l'orientation de ses activités pour tenir compte des problèmes et priorités émergents. Après la cinquième Conférence ministérielle, le Programme a entamé des discussions sur le découplage des pressions environnementales du développement économique et a lancé le Partenariat éco-efficacité en Asie du Nord-Est.

25. Depuis la Conférence ministérielle, un certain nombre d'États membres ont lancé d'autres initiatives régionales visant à promouvoir l'intégration complète de la durabilité environnementale dans la politique de développement. Nombre de ces initiatives mettent l'accent sur les changements climatiques et sur les transitions requises pour parvenir à mettre en place une économie verte à faible intensité de carbone (voir tableau 2). Il n'est pas possible de présenter ici toutes les initiatives ainsi prises mais les États membres sont invités à informer le Comité des initiatives régionales auxquelles ils sont parties et qui relèvent du présent point de l'ordre du jour.

26. Alors que les initiatives nationales et régionales tendant à intégrer la durabilité environnementale dans la politique de développement se multiplient en Asie et dans le Pacifique, la stratégie adoptée par la région est considérée comme la voie à suivre pour le reste du monde également. La crise financière et économique actuelle a fait ressortir les déséquilibres qui affectent l'économie mondiale, notamment les déséquilibres écologiques et a amené nombre de décideurs, d'hommes d'affaires et de représentants de la société civile à préconiser le réexamen des modes actuels de développement et une réorientation vers un régime économique mondial plus durable écologiquement et socialement plus inclusif. De ce fait, nombre d'initiatives mondiales tendant à promouvoir des modèles de développement nouveaux et plus verts ont été proposés.

27. L'ONU, notamment par le truchement du Département des affaires économiques et sociales et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a proposé une «Nouvelle donne écologique mondiale» invitant les dirigeants du monde à promouvoir une réorientation massive des investissements et l'abandon de modes de production et de consommation non durables en faveur de programmes de création d'emplois permettant de restaurer les systèmes naturels qui sous-tendent l'économie mondiale.

28. Dans ce contexte, le PNUE a également lancé l'Initiative pour une économie verte, qui vise à promouvoir une révolution industrielle verte capable de générer des revenus et des emplois et de réduire la pauvreté. Cette initiative porte sur six domaines principaux: a) les écosystèmes; b) les technologies propres et efficaces; c) l'énergie renouvelable; d) les produits fondés sur la biodiversité; e) la gestion des produits chimiques et des déchets, et les technologies d'atténuation des effets; et f) les villes vertes.

Tableau 2. Quelques initiatives régionales lancées par les États membres

Initiative	Pays	Principales orientations
Initiative Clean Asia	Japon	<ul style="list-style-type: none"> ● Instaurer une société à faible émission de carbone et peu polluante ● Créer en Asie une société fondée sur le recyclage rationnel des matériaux ● Favoriser l'adaptation aux changements climatiques et réaliser une société en harmonie avec la nature ● Introduire la notion d'environnement sur le marché ● Créer des partenariats fondamentaux
Partenariat Cool Earth	Japon	<p>Amélioration de l'accès à une énergie propre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mesures de promotion du développement économique par l'utilisation d'énergie propre dans les pays en développement où l'approvisionnement énergétique est insuffisant

		Atténuation des effets des changements climatiques
		<ul style="list-style-type: none">• Mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre
		Adaptation aux changements climatiques
		<ul style="list-style-type: none">• Mesures destinées à aider les pays en développement vulnérables aux changements climatiques à prendre des mesures d'adaptation
Partenariat East Asia Climate	République de Corée	Créer des synergies entre l'action sur le climat et l'économie
		Orientations: Ressources énergétiques et hydrauliques
		<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'échange de politiques, l'information et le renforcement des capacités• Préparer le terrain pour des recherches et études en collaboration• Introduire les nouvelles technologies

29. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment adopté une Déclaration sur la croissance verte à la réunion annuelle de son Conseil tenue au niveau ministériel en juin 2009. La Réunion portait sur la crise financière et économique actuelle et sur les mesures à prendre pour rétablir la stabilité financière et assurer une croissance soutenue à long terme. Dans ce contexte, on a estimé que la croissance verte constituait une approche pertinente, qui possédait le potentiel voulu pour agir sur la crise à court terme et contribuer à un développement durable à long terme, et qu'elle permettait de faire face aux défis urgents tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, le renforcement de la sécurité énergétique et la création de nouveaux moteurs de croissance économique.⁶

II. INTÉRÊT QUE PRÉSENTE L'INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

30. Les mesures de plus en plus nombreuses prises par les États membres de la région et l'écho qu'elles ont reçu à l'échelle mondiale font bien ressortir la pertinence croissante de l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques de développement pour traiter les grands problèmes de développement tant dans l'immédiat que dans l'avenir. Les crises récentes ont fait apparaître les déséquilibres écologiques et sociaux des modes de croissance économique actuels et ont confirmé la nécessité d'une réorientation en faveur d'une croissance économique écologiquement durable. Remédier à ces déséquilibres sera une tâche capitale pour la région, qui doit

⁶ Voir OCDE document C/MIN(2009)5/ADD1/FINAL, par. 1, disponible en ligne sur le site [http://www.oilis.oecd.org/olis/2009doc.nsf/linkto/C-MIN\(2009\)5-ADD1-FINAL](http://www.oilis.oecd.org/olis/2009doc.nsf/linkto/C-MIN(2009)5-ADD1-FINAL).

faire face aux grands défis persistants et émergents que représentent la réduction de la pauvreté, la sécurité de l'approvisionnement en eau, la sécurité énergétique et alimentaire et les changements climatiques. Loin d'être indépendants, ces problèmes sont en fait étroitement imbriqués. Leur solution exigera que l'on reconnaisse les liens qui les unissent entre eux et que l'on adopte des approches holistiques et intégrées pour accroître la capacité de résistance des systèmes socioéconomiques. Pour ce faire, les pays de la région devront se concentrer sur l'adoption de politiques et de mesures écologiquement durables et socialement inclusives.

Réduction de la pauvreté

31. Les taux de croissance économique élevés des dernières années ont permis d'arracher des millions de personnes à la pauvreté dans la région: le pourcentage de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour est passé de 41,7 % en 1990 à 24,5 en 2005. La pauvreté demeure toutefois l'un des principaux problèmes persistants de la région. Comme on l'a vu plus haut, la croissance économique rapide de la région de l'Asie et du Pacifique a été obtenue par l'externalisation des coûts environnementaux. De même, les coûts liés à la protection de la main d'œuvre et à la fourniture de logements et de prestations sociales ont également été externalisés. De ce fait, si la pauvreté a diminué en termes absolus, la pauvreté relative et les disparités se sont accrues. Ainsi, environ 40 % de la population urbaine de la région vit dans des taudis et bidonvilles, sans accès aux infrastructures et services de base. Étant donné ces tendances, il importe que la croissance économique future soit durable pour la pauvreté puisse être éliminée; il faut qu'elle soit écologiquement durable pour remédier aux déséquilibres écologiques; et il faut qu'elle soit inclusive pour remédier aux inégalités.

32. L'intégration de la durabilité environnementale dans la politique de développement est une nécessité pour parvenir au deuxième objectif. Cependant, étant donné les liaisons qui existent entre les systèmes économique, social et écologique, des stratégies centrées sur la durabilité environnementale peuvent contribuer simultanément à la réalisation des deux autres objectifs. La croissance verte a été proposée en tant que stratégie propre à soutenir la croissance économique sans compromettre la durabilité de l'environnement. En d'autres termes, pour permettre d'atteindre les deux premiers objectifs précités. Étant donné ses liens évidents avec l'emploi, les moyens de subsistance et l'amélioration de l'accès aux services, la croissance verte a également un potentiel pour favoriser la réduction de la pauvreté. Comme l'indique l'introduction de dimensions écologiques dans les programmes de relance adoptés pour faire face à la crise financière, l'investissement dans la durabilité environnementale peut être générateur de croissance et d'emploi.

33. Le développement infrastructurel est l'une des priorités de la région de l'Asie et du Pacifique, qui doit y investir massivement dans les années à venir, notamment pour développer l'accès aux services d'une population de plus en plus nombreuse. Les systèmes infrastructurels jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social ; simultanément, ils ont, sur l'environnement, des incidences importantes et à long terme. La constitution d'une infrastructure n'a pas seulement pour effet de perturber l'écosystème local tout en faisant souvent appel à l'utilisation intensive des ressources physiques et de l'énergie, elle a aussi pour effet de fixer des modes de consommation et de production qui dureront pendant des décennies. Il est clair qu'il importe d'intégrer la durabilité environnementale dans le développement infrastructurel de la région. La construction de systèmes infrastructurels durables peut promouvoir le développement socioéconomique par la création d'emplois verts. L'histoire du développement infrastructurel en Asie, qui n'a pas toujours été favorable aux pauvres (ce développement a par exemple entraîné des évictions massives des pauvres), rappelle l'importance d'un développement infrastructurel qui soit à la fois vert et favorable aux pauvres.

34. L'action en matière de changements climatiques peut également créer des emplois verts, tant dans les activités d'adaptation (par exemple gestion des zones côtières, protection contre les inondations, conservation des sols, sylviculture et irrigation) que dans le domaine de l'atténuation des menaces sur l'environnement (sources d'énergie à faible intensité de carbone, gestion des déchets, bâtiments verts et transport durable). De plus, les produits verts (tels que ceux qui résultent de la gestion et de la mise à disposition de services éco-systémiques, les produits forestiers autres que le bois, et l'agriculture organique) peuvent offrir de nouvelles possibilités d'emploi aux pauvres tout en améliorant la qualité de l'environnement.

35. Les gouvernements doivent concevoir des politiques plus vigoureuses en matière de main-d'œuvre afin de faire face à la pénurie de personnel qualifié et de répondre à la demande croissante d'emplois verts. Une politique bien adaptée de l'emploi vert peut appuyer les objectifs de la croissance verte. Une intervention est nécessaire afin que les emplois verts tiennent compte des pauvres et que la productivité de l'emploi, la parité des sexes et la qualité des conditions de travail soient assurées à long terme. Si la promotion de l'emploi vert peut améliorer et multiplier les possibilités d'emploi et de revenu, il faut néanmoins s'attendre à la fois à une augmentation et à une diminution des emplois, en particulier dans les secteurs gros consommateurs d'énergie.

36. Dans ce contexte, l'écotaxe et une réforme budgétaire soucieuse de l'environnement peuvent constituer d'utiles instruments pour promouvoir un développement plus équitable et plus durable. Les gouvernements peuvent utiliser les recettes que procureraient des mesures plus vigoureuses de taxation verte et les appliquer à des projets d'infrastructure durables pour apporter aux pauvres des services essentiels. Les taxes et subventions doivent être fixées avec précision et appliquées progressivement pour éviter tout effet négatif sur les groupes à faible revenu.

37. Toutes les politiques de croissance verte ne sont toutefois pas automatiquement favorables aux pauvres. En fait, une attention particulière est requise pour veiller à ce que ces politiques profitent effectivement aux pauvres. Ces derniers ayant déjà un mode de vie peu générateur d'émissions de carbone, ils risquent souvent d'être oubliés lorsqu'il s'agit de croissance verte. Donner la priorité aux transports en commun et aux transports publics, ainsi qu'aux systèmes de déplacement individuel privés non motorisés, peut avoir des effets favorables pour les pauvres. Toutefois, certaines approches de mobilité durable visent moins à améliorer l'accès physique et financier des pauvres aux transports publics qu'à rendre les transports publics et les transports en commun attrayants, utiles et accessibles aux classes moyennes qui, en d'autres circonstances, utiliseraient la voiture. En pareil cas, les pauvres n'auraient pas les moyens d'utiliser certains de ces systèmes.

38. La fourniture aux pauvres d'infrastructures et de services environnementaux de base, notamment pour l'amélioration des taudis selon des approches vertes, n'a pas seulement pour effet de réduire les déchets et la pollution du sol, de l'air et de l'eau, mais contribue également à améliorer les conditions sanitaires et peut même se traduire par une utilisation des déchets pour la production d'énergie. Le verdissage urbain outre qu'il contribue à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à l'atténuation des effets des changements climatiques, peut aussi créer des emplois pour les pauvres et même améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture urbaine et à la pratique des «paysages comestibles» (c'est-à-dire des paysages construits à partir de plantes présentant un intérêt alimentaire). Les programmes de microfinancement qui appuient des projets à petite échelle (par exemple les stations de recharge de l'énergie solaire ou les systèmes de biogaz) peuvent également offrir des moyens d'existence aux pauvres.

Sécurité de l'approvisionnement en eau et sécurité alimentaire

39. La sécurité de l'approvisionnement en eau requiert la gestion écologiquement et socioéconomiquement durable des ressources en eau pour permettre un accès durable à ces ressources tant du point de vue de la satisfaction des besoins humains fondamentaux que pour des utilisations productives, y compris la création d'activités rémunératrices. Le concept de la sécurité de l'approvisionnement en eau inclut la protection contre les facteurs négatifs associés à l'eau, y compris les inondations et les sécheresses, et les autres catastrophes liées à l'eau. Les modes de croissance socioéconomique actuels peuvent satisfaire temporairement certains besoins en eau mais ne contribuent pas à la sécurité à long terme.

40. La récente crise alimentaire a montré comment la croissance rapide des trois dernières décennies a largement fait fond sur les activités industrielles tout en négligeant l'agriculture. Une productivité agricole faible et stagnante, le manque d'infrastructure d'irrigation et la médiocrité des prestations de services de base sont autant de manifestations de cette négligence de l'agriculture, mais en sont aussi en partie la cause, ce qui se traduit par un cercle vicieux.

41. Les recherches récentes de la CESAP font apparaître une menace imminente pour la sécurité alimentaire dans la région et montrent deux dimensions du problème: il faut faire en sorte que la production alimentaire soit suffisante et il faut aussi que tous y aient accès.⁷ Il ressort de ces recherches qu'il est urgent que les gouvernements de la région adoptent des pratiques agricoles durables. Le maintien du statut quo – la poursuite de monoculture utilisant des moyens chimiques, l'irrigation et des procédés à forte intensité d'énergie – se traduirait par des profits à court terme pour quelques uns et par des coûts à long terme pour la majorité. En revanche, un nouvel engagement, portant sur le long terme, en faveur d'une agriculture écologiquement équilibrée, socialement juste et économiquement équitable assurerait la sécurité alimentaire pour tous.

42. Cette thèse est encore renforcée par les recherches qu'ont effectuées l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut international de gestion des ressources en eau, qui ont indiqué qu'il y avait lieu de craindre des pénuries alimentaires chroniques et que des troubles sociaux étaient probables si la gestion des ressources en eau ne s'améliorait pas en Asie. La demande alimentaire devrait doubler d'ici à 2050 dans cette partie du monde, et à moins de pouvoir renforcer la productivité, la région devra compter sur l'importation pour satisfaire une grande partie de ses besoins. Vu la volatilité croissante des marchés internationaux, cela imposerait un coût énorme et politiquement intolérable aux économies de la région. À cet égard, la crise alimentaire de 2008 peut n'être qu'un faible avertissement en comparaison de ce qui se prépare pour l'avenir. Pour satisfaire des besoins alimentaires croissants, l'Institut international et la FAO prévoient qu'une augmentation des terres arables, des zones irriguées et des prélèvements d'eau sera nécessaire pour accroître la production agricole. D'après leurs estimations de ces organismes, d'ici à 2050 la quantité d'eau nécessaire à l'agriculture augmentera de 10 à 57 % en Asie du Sud, et de 16 à 70 % en Asie de l'Est. Les nouvelles terres agricoles étant rares, la solution consisterait à intensifier les méthodes d'irrigation et à moderniser l'infrastructure édictée dans les années 70 et les années 80. En l'absence de gains de productivité, les pires scénarios risquent fort de devenir réalité.⁸

⁷ CESAP, *Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific* (2009) (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.12)

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Institut international de gestion des ressources en eau et Forum Asie-Pacifique sur l'eau: *Revitalizing Asia's Irrigation: To Sustainably Meet Tomorrow's Food Needs* (2009). (Les chiffres sont fonction du caractère plus ou moins optimiste ou pessimiste des hypothèses retenues).

43. Sans aucun doute, les pressions qui s'exerceront sur les ressources en eau seront très fortes. Pour ajouter à ces menaces émergentes, l'impact des changements climatiques risque d'exacerber encore le problème. Les conditions météorologiques extrêmes peuvent entraîner des inondations ou des sécheresses, d'importantes variations des précipitations et des intrusions d'eau salée, surtout si les prédictions relatives à l'élévation du niveau de la mer se concrétisent. Toutes ces conditions contribuent à l'appauvrissement de ressources en eau déjà limitées.

44. D'autre part, d'autres phénomènes tels que les tempêtes de sable et de poussière, qui entraînent d'importantes pertes sur le plan sanitaire et économique dans des sous-régions de l'Asie, peuvent également exacerber les effets négatifs sur la sécurité alimentaire. Ce problème, qui s'est posé de façon urgente en Asie du Nord-Est, en vient à constituer une menace en Asie du Sud et de l'Ouest, comme on l'a constaté récemment dans la République islamique d'Iran, où la production agricole et horticole a souffert et où les magasins et les bureaux ont dû fermer pendant les tempêtes de sable qui ont frappé le pays au cours des mois récents. Dans ce contexte, la Réunion Asie-Pacifique de mise en œuvre régionale préparatoire à la seizième session de la Commission du développement durable a mis l'accent sur la nécessité de remplacer l'agriculture intensive par une agriculture écologiquement efficace en vue de maintenir des rendements agricoles élevés tout en réduisant l'apport d'intrants et les facteurs écologiques externes.

45. Les pays en développement qui connaissent une industrialisation et une urbanisation accélérées sont confrontés à des problèmes plus complexes et plus difficiles. La satisfaction des besoins d'une population croissante créera des pressions plus fortes sur les ressources naturelles. L'eau est nécessaire non seulement la boisson, la préparation des aliments et l'assainissement de base, mais aussi pour toutes les activités économiques. D'après les recherches de la CESAP, le taux de prélèvement sur les ressources en eau renouvelables internes était déjà très élevé dans de nombreux pays au cours des trois dernières décennies et pouvait atteindre jusqu'à 50 %. Il est évident que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour satisfaire aux divers besoins concurrents et permettre la croissance sans porter préjudice à la durabilité des ressources disponibles.

46. Il importe de définir des solutions plus vertes. La mise en place d'une infrastructure de l'eau soucieuse de l'environnement et fondée sur une claire vision de l'avenir est indispensable pour traiter ces questions dans le cadre d'une planification intégrée faisant intervenir les autres formes d'infrastructure, notamment dans les domaines de l'assainissement, de l'énergie, des transports et de la prévention des catastrophes. L'amélioration des connaissances et des technologies en matière de conception et de fabrication peut également jouer un rôle important.

47. Pour optimiser les changements, il est nécessaire d'intervenir au niveau du cycle de l'eau. Grâce aux technologies et à une planification inclusive, l'eau peut être gérée de manière intégrée, en tenant compte de son cycle naturel. La récolte de l'eau de pluie, une distribution adéquate, une utilisation efficace, un traitement approprié et des opérations de recyclage sont tous d'importants éléments de la mise en valeur optimale des ressources en eau. La gestion de l'eau à l'intérieur de ses frontières et limites naturelles permettra de maintenir des ressources adéquates pour un développement durable et inclusif. L'investissement dans une infrastructure hydraulique respectueuse de la nature, par la protection des bassins versants et des aquifères est également un important domaine d'action.

Sécurité énergétique

48. La sécurité énergétique a reçu récemment beaucoup d'attention de la part des responsables des politiques dans la région et dans le monde en général pour deux raisons principales: tout d'abord, l'impact des cours élevés et volatiles de l'énergie; en second lieu, les préoccupations liées à la durabilité est plus particulièrement aux changements climatiques. Ce sont là deux questions d'importance critique pour la région, dont le modèle de croissance induit par l'exportation, la croissance économique remarquable et le progrès démographique ont eu pour effet d'accroître la demande énergétique tout en exerçant des pressions correspondantes sur l'environnement.

49. Bien que les cours de l'énergie aient été relativement stables récemment, la région continuera d'être exposée à la volatilité des prix du pétrole et d'autres ressources énergétiques. On s'attend à ce que d'ici à 2030, la demande d'énergie y augmente de 50 %, la part du combustible fossile dans la consommation restant de l'ordre de 82 %. La vulnérabilité de l'économie à la volatilité des cours de l'énergie compromettra les efforts faits par les pays pour une croissance économique durable. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et d'autres pays importateurs de combustibles fossiles sont particulièrement vulnérables. La proportion croissante des émissions de gaz à effet de serre imputables à la consommation énergétique de la région accroît sa vulnérabilité écologique à l'impact des changements climatiques. La part de la région de l'Asie et du Pacifique dans l'ensemble des émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie devrait passer à 55 % en 2030, contre 45 % en 2005.

50. Pour aller de l'avant sur la voie de la sécurité énergétique, les pays de la région devront veiller à ce que les ressources énergétiques dont ils disposent soient suffisantes, de coût abordable et durables. Les recherches de la CESAP indiquent que cela nécessite un large éventail de mesures : conserver l'énergie et accroître le rendement énergétique; rationaliser la tarification et les systèmes de taxation; améliorer la gouvernance du secteur énergétique et diversifier les sources d'approvisionnement, en particulier en utilisant davantage les sources d'énergie alternatives et renouvelables. S'agissant de la durabilité environnementale, deux grands défis doivent être relevés : tout d'abord, il est nécessaire de réduire l'intensité énergétique des économies de la région et de découpler la croissance économique de la consommation énergétique; deuxièmement la consommation énergétique doit être découplée de l'impact environnemental grâce à l'adoption de sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement⁹.

51. La réduction de l'intensité énergétique des économies de la région exigera l'accroissement du rendement énergétique. D'après une estimation, cet accroissement peut abaisser la consommation mondiale d'énergie dans des proportions allant jusqu'à 25 % d'ici à 2020 et jusqu'à 40 % d'ici à 2050. Tout dollar investi dans la gestion de la demande d'électricité peut permettre d'économiser plus de 2 dollars d'investissement dans le secteur énergétique et presque 3 dollars dans les pays en développement, où le rendement est très inférieur. Cependant si elle représente une condition nécessaire de la réduction de l'intensité énergétique, l'amélioration du rendement n'en est pas une condition suffisante. Comme le montre le paradoxe de Jevons, une augmentation du rendement énergétique peut se traduire par un accroissement (et non une diminution) du taux de consommation de l'énergie. Pour la sécurité énergétique, la région ne peut tout simplement pas continuer à centrer ses efforts sur l'accroissement des disponibilités. Il lui faut introduire un meilleur système de gestion de la demande pour contrôler et gérer cette dernière et encourager une consommation énergétique plus

⁹ CESAP, *Energy Security and Sustainable Development in Asia and the Pacific* (2007) (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.08.II.F.13).

efficace, par exemple dans les bâtiments résidentiels et commerciaux et dans le secteur industriel.

52. Simultanément, il est nécessaire de tenir compte des incidences écologiques et sociales des politiques énergétiques. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, environ un milliard 700 millions de personnes comptent très largement sur la biomasse traditionnelle pour les besoins de la cuisine et du chauffage, et on estime à plus de 900 millions le nombre des ruraux qui n'ont pas accès à des services énergétiques modernes. La grande majorité utilisent encore des technologies primitives et inefficaces. Pour beaucoup, ces conditions permettent à peine la satisfaction des besoins fondamentaux en matière de nutrition, de chauffage et d'éclairage, sans parler de la possibilité d'exploiter l'énergie à des fins productives. Cette situation a d'énormes coûts socioéconomiques indirects : dégradation de l'environnement, propagation des maladies, accroissement des taux de mortalité infantile et affaiblissement des services sociaux. Elle restreint également les possibilités offertes aux femmes qui doivent aller chercher et utiliser les combustibles traditionnels. Toutes ces conséquences ont des incidences majeures pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En l'absence d'un meilleur accès aux services énergétiques, un grand nombre de ces objectifs ne pourront être atteints, en particulier en ce qui concerne le programme de développement rural dans la région.

53. Les effets adverses de la vulnérabilité économique et écologique peuvent avoir de profondes incidences pour l'inclusion sociale, le fardeau étant inégalement réparti au sein des pays et entre les pays de la région. En outre, l'utilisation traditionnelle des combustibles de la biomasse a d'importantes répercussions sur l'environnement rural et entraîne une exploitation non durable de ces ressources, la dénudation de la couverture végétale et l'accélération du déboisement, la dégradation des terres et des sols, l'envasement des ressources en eau, des inondations et des désordres de l'équilibre écologique. Pour les pauvres des campagnes, cette situation risque d'être aggravée par les effets des changements climatiques attendus suite à l'accroissement mondial de l'utilisation des combustibles fossiles et des émissions de gaz à effet de serre; les pauvres, qui vivent des ressources de la terre sont en effet les plus exposés aux caprices de la nature.

54. Dans ces conditions, la région de l'Asie et du Pacifique ne peut se permettre de continuer à appliquer en matière d'énergie un paradigme fondé sur un lien non durable entre énergie et économie. Elle doit d'urgence en finir avec le cercle vicieux actuel et s'orienter vers un nouveau paradigme plus durable. Cela exige: a) que l'on mette l'accent sur les problèmes de la pauvreté et des moyens d'existence, y compris les activités génératrices de revenus liées à l'utilisation productive de l'énergie dans les zones rurales moyennant un accès approprié au financement; et b) que l'on s'emploie à réduire les gaz à effet de serre par la promotion de technologies à faible intensité de carbone.

Changements climatiques

55. Les changements climatiques sont largement reconnus comme le principal problème de développement de notre époque. Les mesures à prendre pour y faire face comporteront l'adoption de modes de développement à faible intensité de carbone, l'intégration systématique de mesures d'adaptation dans les politiques de développement, en même qu'une action concertée de tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Il est clair que les mesures à prendre pour lutter contre les effets des changements climatiques ne doivent pas compromettre les perspectives de croissance économique, celle-ci étant essentielle à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation d'autres objectifs de développement. L'action requise exigera la prise en compte des besoins énergétiques des pays en développement,

y compris l'énergie nécessaire pour soutenir la croissance économique et l'industrialisation, combler les écarts de développement dans la région et assurer des services à une population urbaine rapidement croissante (on trouvera plus de précisions à ce sujet au document E/ESCAP/CED/2). Le passage à un mode de développement à forte croissance et à faible intensité de carbone est par conséquent nécessaire pour répondre à la fois aux problèmes du développement et à ceux qui résultent des changements climatiques.

56. Une croissance élevée à faible intensité de carbone est non seulement nécessaire mais aussi réalisable. La croissance verte vise à réduire l'intensité d'énergie, de ressources, et de carbone, tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation, dans le cadre d'une action globale d'amélioration de l'éco-rendement. Cette approche encourage directement les pays à aligner leurs priorités de développement avec une action en matière de changements climatiques et est conforme au Plan d'action de Bali, par lequel les pays en développement ont été priés de prendre à l'échelon national des mesures appropriées pour l'atténuation des effets des changements climatiques dans le cadre d'un développement durable.¹⁰ La croissance verte peut donc constituer une stratégie efficace à l'appui de la contribution des pays en développement au cadre d'examen des changements climatiques après 2012.

57. La validité de ces options est renforcée par des recherches récentes de l'Organisation des Nations Unies, qui définit diverses options pour aller de l'avant vers un mode de développement à faible intensité de carbone sans porter atteinte à la croissance économique.¹¹ Ces recherches montrent que l'on dispose déjà des technologies qui permettraient aux pays en développement de passer à un mode de développement durable (bâtiments consommant moins d'énergie, nouvelles espèces permettant des cultures résistant mieux aux sécheresses et sources d'énergie primaire renouvelable plus avancées). Pour mettre les pays en développement en mesure d'utiliser ces technologies, un vigoureux appui international sera toutefois un nécessaire. Cela nécessitera des investissements accrus et l'affectation de ressources à la réduction du contenu carbone de l'activité économique et au renforcement de la résilience face à des changements climatiques inévitables. Pour réaliser des économies d'échelle et tirer parti des progrès technologiques, l'on fait observer que d'importants investissements de départ seront nécessaires, en particulier de la part du secteur public, dans la nouvelle infrastructure énergétique ainsi que dans la recherche-développement complémentaire pour abaisser les coûts. Ces efforts seront toutefois entravés par les contraintes qui pèsent sur la mobilisation des ressources intérieures et par la capacité limitée de nombreux pays en développement à lever des capitaux sur les marchés internationaux, en particulier le marché obligataire. S'il faut compter sur les investissements pour aller de l'avant sur la voie d'une croissance plus propre, cela nécessitera une aide internationale sous la forme d'un programme mondial d'investissement.

58. Une partie du financement nécessaire pour les projets de développement à faible intensité de carbone peut être obtenue dans le cadre des mécanismes de financement du carbone. Le mécanisme de développement propre du Protocole de Tokyo a donné d'utiles résultats, mais il devra être substantiellement renforcé pour être réellement efficace. Cela nécessitera la révision des modalités actuelles et la mise au point d'un mécanisme amélioré pour le régime d'après 2012. Avec la sensibilisation croissante des consommateurs à l'impact des changements climatiques et la demande qui en résulte pour la compensation des émissions de carbone résultant des produits et

¹⁰ FCCC/CP/2007/6/Add.1, décision 1/CP. 13, para. 1(b) (ii).

¹¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *la situation économique et sociale dans le monde, 2009: promouvoir le développement, sauver la planète* (2009) (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.09.II.C.1)

services, les marchés volontaires de droits d'émission de carbone offrent de nouvelles possibilités de financement, notamment pour des projets de petites dimensions.

59. Simultanément, il est nécessaire de poursuivre des politiques et mesures appropriées à l'échelon national, conformément aux objectifs du développement durable. Cela exige l'intégration des considérations climatiques dans les politiques de développement. Lorsqu'il s'agit de faire face aux changements climatiques, les gouvernements des pays en développement se trouvent déjà en situation de devoir choisir entre différentes priorités. Pour harmoniser les mesures concernant le climat avec la politique de développement, une option consiste à prendre en considération les avantages connexes, c'est-à-dire la réalisation d'objectifs multiples par une stratégie qui met l'accent sur la réduction des gaz à effet de serre. Comme nombre de mesures de protection de l'environnement présentent des avantages socioéconomiques, les politiques et actions qui peuvent déboucher sur des situations offrant des avantages sans contrepartie doivent être définies et faire l'objet de priorités.

Résilience

60. Certains des principaux problèmes environnementaux qui menacent le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique ont été évoqués plus haut. Ces menaces ne sont pas isolées; elles sont étroitement imbriquées, comme l'ont montré par exemple les crises de l'alimentation et de l'énergie. Elles exigent donc une réponse intégrée et holistique. Pour agir contre ces multiples menaces, il est nécessaire de mettre en place des systèmes socioéconomiques résilients – c'est-à-dire capable de résister ou de rebondir en cas de choc tels que crises économiques, catastrophes naturelles ou difficultés à long terme (par exemple, changements intervenant dans les disponibilités en eau) en procédant à une adaptation qui donne de meilleurs résultats à long terme.

61. Si l'on considère le contexte de développement et de durabilité de la région de l'Asie et du Pacifique et l'aggravation des menaces auxquelles des systèmes sociaux, économiques et écologiques étroitement imbriqués risquent fort d'être confrontés à l'avenir, la mise en place de systèmes socioéconomiques résilients devra mettre l'accent sur trois facteurs: a) le respect des limites; b) la résilience du système; et c) la prise en compte des liaisons systémiques.

62. La notion de limite ou de seuil est un concept important de la durabilité. Il importe de maintenir les pressions environnementales dans certaines limites pour éviter des changements écologiques qui risquent de réduire de façon dramatique les services écosystémiques, et par là d'accroître les pressions sur les systèmes sociaux et économiques. En dépit de la croissance économique et des progrès sociaux récents intervenus en Asie et dans le Pacifique, le fait que la dotation de la région en ressources naturelles soit relativement faible par habitant risque de rendre la tâche plus ardue pour répondre aux besoins humains tout en restant dans les limites de sécurité.

63. Veiller à ce que les systèmes sociaux, économiques et écologiques puissent s'adapter (de façon positive) à des perturbations ou à des chocs graves est maintenant tout aussi important que le fait de maintenir les pressions dans des limites raisonnables. Un système socioéconomique ne peut-être considéré comme durable si un choc soudain risque d'entraîner, dans ses fonctions ou dans ses produits, des perturbations inacceptables. La résilience constitue donc un important critère de durabilité de tout système, notamment face à des risques accrus.

64. La résilience permet à un pays ou à une région de faire face à une série de chocs étalés dans le temps, notamment des chocs associés aux changements climatiques. Le taux et l'ampleur des changements climatiques prévus et leur impact

probable dépassent de loin la capacité d'adaptation d'un grand nombre de communautés de la région de l'Asie et du Pacifique (en particulier les plus démunies). Ces chocs comprennent entre autres: un abaissement de la qualité de l'air dans les villes, la contamination de l'approvisionnement en eau, les inondations, l'érosion permanente et la submersion des terres, et la perturbation des modes d'établissement.¹²

65. Les systèmes sociaux, économiques et écologiques sont si intimement liés qu'ils ne sont durables que si les rapports existant entre eux permettent l'évolution simultanée permanente de chacun d'entre eux.¹³ La nature des liaisons entre ces systèmes est donc un facteur important lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure le système global (social, économique et écologique) est durable.

66. Les aspects précités, (respect des limites, résilience du système et prise en compte des liaisons systémiques) sont interdépendants et synergiques. Le maintien des pressions dans certaines limites favorise la résilience du système en créant un écart entre les pressions que subit le système et celles qui auraient pour effet de pousser des systèmes intégrés au-delà des seuils de durabilité. Ainsi, face à une sécheresse, un système socioéconomique qui utilise l'eau de façon efficace ou n'utilise qu'une petite partie des ressources disponibles subira moins de perturbations qu'un système socioéconomique fortement dépendant d'apports hydrologiques.

67. L'utilisation efficace des ressources est donc essentielle pour le maintien des pressions dans les limites acceptables et la promotion de la résilience du système et, par voie de conséquence, pour la promotion de la durabilité. Le mode d'utilisation des ressources définit la nature des liens entre les systèmes socioéconomiques et écologiques. Ces liens déterminent à leur tour la mesure dans laquelle les systèmes socioéconomiques peuvent respecter les limites écologiques et définissent la résilience globale en déterminant la façon dont les chocs qui atteignent un système sont transmis aux autres.

68. La croissance verte met l'accent sur le découplage du développement socioéconomique et des activités humaines apparentées de leur impact environnemental. L'objectif implicite est de minimiser les effets négatifs d'un système sur les autres. La CESAP a donc défini l'écocoefficacité de la croissance comme un élément clef pour répondre aux besoins futurs tout en restant dans les limites de la capacité de charges environnementale.

69. Le découplage des relations négatives est important pour la stabilité du système global. Cependant, comme on ne peut découpler complètement les systèmes sociaux, économiques et écologiques, il faut, pour assurer la résilience, renforcer la diversité des liens qui existent entre les différents systèmes. En d'autres termes, des connections nombreuses mais néanmoins variées entre les différents systèmes permettent au système global de mieux absorber les chocs spécifiques et de s'adapter à des conditions nouvelles.

70. Les politiques et mesures requises pour mettre en place des systèmes socioéconomiques résilients doivent recevoir plus d'attention dans les concertations nationales, régionales et internationales. Il importe de reconnaître les liens qui existent entre les systèmes sociaux, économiques et écologiques. Les investissements en matériel que requiert l'adaptation au climat sont généralement bien compris alors que

¹² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, "Synthesis Report – Summary for Policymakers. Assessment of Working Groups I, II, and III to the Third Assessment Report of the International Panel on Climate Change" (Cambridge University Press, 2007).

¹³ Joachim Spangenberg, "Economy Sustainability of the Economy: Concepts and Indicators", *International Journal of Sustainable Development* (2005) vol. 8, No. 1-2, pp. 47-64.

les investissements humains – c'est-à-dire les changements de comportement, de gouvernance, d'engagement et d'habilitation de parties multiples – ne reçoivent pas suffisamment l'attention. En période d'incertitude et de risque croissant, il est particulièrement nécessaire d'appliquer une gouvernance et des politiques réactives, qui contribuent activement à accroître la capacité d'adaptation des plus vulnérables. Des politiques et mesures réactives sont d'importance cruciale pour la promotion d'une croissance inclusive et durable.

III. CONCLUSION

71. La politique du statu quo s'est révélée inefficace pour faire face aux défis du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique. Si les taux de croissance économique élevés des dernières années ont permis d'arracher des millions de personnes à la pauvreté, des millions d'autres ne bénéficient toujours pas de cette croissance. Le PIB moyen par habitant a augmenté, mais les disparités entre les pays et au sein des pays ont elles aussi, augmenté. En outre, des années de négligence des dimensions écologiques de la croissance économique ont gravement nui à l'environnement. Les crises récentes ont fait apparaître les déséquilibres sociaux et écologiques des modes de croissance économique traditionnels. Pour relever avec succès les grands défis du développement dans la région, il sera nécessaire de corriger ces déséquilibres. Apporter des services de coût abordable à des populations urbaines en rapide croissance tout en veillant à ne pas laisser les régions rurales à la traîne, accélérer l'industrialisation tout en favorisant une deuxième révolution verte pour répondre à la demande alimentaire des générations présentes et futures, et éliminer les aspects négatifs des activités humaines sur le climat mondial tout en s'adaptant à des changements déjà en cours, tout cela exigera l'adoption d'un modèle de développement différent. Il faudra mettre l'homme et l'environnement au cœur des stratégies de croissance économique.

72. La croissance verte a été adoptée par les ministres de la région à la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en tant que stratégie destinée à assurer dans la région la croissance économique durable qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement sans porter atteinte à l'environnement. Étant étroitement liée à l'emploi, aux moyens d'existence et à un accès amélioré aux services, la croissance verte offre également un potentiel pour promouvoir l'inclusion sociale et ainsi faire en sorte que la croissance économique de la région réponde à chacun de trois impératifs: être durable, être inclusive et respecter l'environnement. L'investissement dans la durabilité environnementale ne profite pas seulement à l'environnement; il est aussi générateur de croissance et d'emploi, ainsi que l'ont reconnu les gouvernements qui ont inclus des dimensions écologiques dans les ensembles de mesures de relances qu'ils ont adopté pour faire face aux crises financière et économique.

73. La région de l'Asie et du Pacifique a maintenant une excellente occasion de prendre rang de chef de file dans la transition mondiale qui s'opère vers un développement écologiquement durable et socialement inclusif. Face aux pires crises économiques depuis la grande dépression, alors que les modèles traditionnels de développement sont remis en question et que le monde est en quête de nouvelles voies et de nouveaux dirigeants, la région a la possibilité de façonner non seulement son propre avenir mais aussi celui du monde entier. La région doit se faire entendre plus vigoureusement et de façon mieux coordonnée sur les problèmes mondiaux. Elle devrait aussi adopter un ensemble commun de principes, normes, conventions et formules de développement, ce qui exige une approche multisectorielle mieux équilibrée dans la prise de décisions et la définition de programmes de développement afin d'intégrer les aspects environnementaux et sociaux dans les politiques de développement et les stratégies de croissance économiques. Pour que la région se fasse

entendre plus vigoureusement et de façon mieux coordonné, il faudra une participation plus assidue de pays ayant des besoins particuliers (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) en même temps qu'un partenariat plus inclusif pour le développement.

74. La première session du Comité offre donc aux États membres une occasion appropriée d'examiner et d'analyser les tendances et les problèmes émergents et de définir les priorités pour intégrer la durabilité environnementale dans la politique de développement en vue de promouvoir une coopération régionale accrue, de se faire entendre plus fort et de manière coordonnée et de prendre rang de chef de file au niveau mondial dans ce domaine, en prévision de la soixante-sixième session de la Commission et de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

IV. QUESTIONS À EXAMINER

75. Les délégations voudront peut-être apporter des informations complémentaires sur les progrès réalisés par leurs pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales et sur leur participation à des initiatives régionales concernant l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques de développement et la promotion de la croissance verte.

76. Le Comité voudra peut-être aussi présenter ses vues sur les orientations et domaines prioritaires de l'action du secrétariat tendant à renforcer la coopération régionale pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques de développement.

77. Le Comité voudra peut-être enfin présenter quelques suggestions au secrétariat quant aux possibilités d'enrichir la portée, le thème et les programmes de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

- - - - -